

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 25 novembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DGRI 76 Protocoles d'accord avec Bloomberg Philanthropies et la Fondation des Nations unies en prévision du Sommet des Élus locaux pour le Climat et du *Paris Climate Hub* en marge de la COP21.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 3 novembre 2015 par lequel Mme la Maire de Paris propose la signature de deux protocoles d'accord avec la fondation Bloomberg Philanthropies d'une part et la Fondation des Nations unies d'autre part ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Fondation Bloomberg Philanthropies un protocole d'accord, dont le texte est joint au présent projet, en prévision du Sommet des Élus locaux pour le Climat organisé le 4 décembre 2015 à l'Hôtel de Ville.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Fondation des Nations unies un protocole d'accord, dont le texte est joint au présent projet, dans le cadre de l'organisation du *Paris Climate Hub* qui se tiendra le 7 décembre 2015 au Petit Palais.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO